



KOBDOMBO LE, 10 AVRIL 2026

DECISION MUNICIPALE N°007/26 /D/COMMUNE DE KOBDOMBO/26 DU 10 AVRIL 2026

RENDANT INFRUCTUEUX LE LOT 2 « REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE SOBIA » DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CIPM/C-KOBDOMBO/2026 DU 26 JANVIER 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU CENTRE.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO

- Vu la Constitution de la République du Cameroun ;
- Vu La Loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 95/02 du 24 Avril 1995, portant création de la Commune de Kobdombou ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu L'Arrêté n°000215/A/MINDDEVEL/ du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de KOBDOMBO Département du Nyong-et-Mfoumou, Région du Centre;
- Vu Le journal de programmation des marchés 2026, mise à jour du 22 Décembre 2025 ;
la lettre circulaire N°0001879/LC/MINFI du 31 Décembre 2025 relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2026 ;
- Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/CIPM/C-KOBDOMBO/2026 DU 26 JANVIER 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU CENTRE;
- Vu la lettre N°000001/L/PR/MINMAP/CAB du 12 Février 2026 portant mise en œuvre du point 216 de la CIREX ;
- Vu La lettre N°02/L/C-KOBDOMBO/CIPM/2026 du 27 Mars 2026 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés portant propositions d'attribution au Maître d'Ouvrage ;
- Vu le Budget communal 2026 ;
- Vu les nécessités de service ;

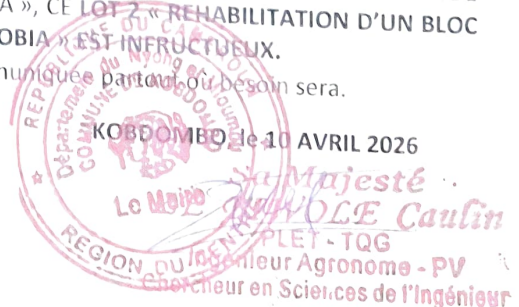
DECIDE :

Article 1^{er} : N'AYANT EU AUCUN SOUMISSIONNAIRE POUR LE LOT 2 « REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE SOBIA », CE LOT 2 « REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE SOBIA » EST INFRUCTUEUX.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliatiions :

- > ARMP ;
- > CIPM/KOBDOMBO ;
- > ARCHIVES ;
- > CHRONO.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- patrie

RÉGION DU CENTRE

DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNE DE KOBDOMBO



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

KOBDOMBO COUNCIL

COMMUNIQUÉ

N°007/26 /C/COMMUNE DE KOBDOMBO/26 DU 10 AVRIL 2026 RENDANT INFRUCTUEUX LE LOT 2 « REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE SOBIA » DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CIPM/C-KOBDOMBO/2026 DU 26 JANVIER 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU CENTRE.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO COMMUNIQUE :

CONFORMÉMENT À LA DISPOSITION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CIPM/C-KOBDOMBO/2026 DU 26 JANVIER 2026 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOMOU, REGION DU CENTRE,

LE RÉSULTAT DU LOT 2 EST LE SUIVANT :

LOT 2 :

IL N'YA EU AUCUN SOUMISSIONNAIRE POUR LE LOT 2 « REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE SOBIA »

PAR CONSEQUENT CE **LOT 2 « REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE SOBIA »** EST INFRUCTUEUX.

Ampliation :

- ARMP ;
- DD MAP NM ;
- CIPM ;
- Affichage /chrono/archives.



La Majesté
BIWOLE Caulin
PLET-TQG
Ingénieur Agronome - PV
Chercheur en Sciences de l'Ingénieur